



3.3.3 Le Programme fédéral pour l'enfance et la jeunesse

L'instrument fédéral central de financement est le **Programme fédéral pour l'enfance et la jeunesse**. En 2019, il était doté de 205 millions d'euros.

Voici ses composantes centrales :

- Soutien à l'infrastructure fédérale en matière d'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse (Comité fédéral d'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse, fédérations de jeunesse, aide sociale à l'enfance et à la jeunesse des organismes de solidarité à vocation sanitaire et sociale, têtes de réseau à l'échelon fédéral, etc.)
- Soutien à des projets dans les domaines d'intervention de l'aide sociale à l'enfance et à la jeunesse
- Soutien aux services d'accompagnement des jeunes issus de l'immigration
- Soutien aux échanges internationaux de jeunes et de professionnels